

Le débiteur impitoyable

11^e dimanche après la Pentecôte (1 Cor. 9,2-12 ; Matth. 18,23-35)

Homélie prononcée par le père André le dimanche 28 août 2011

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit,

Nous arrivons à la fin de l'année liturgique, c'est aussi la fin des vacances ; une nouvelle année ecclésiastique va commencer le 1^{er} septembre. Nous faisons mémoire aujourd'hui de l'abbé Moïse, ascète au désert de Scété en Egypte, à la fin du IV^e siècle, un saint qui est connu par ses *Apophtegmes* et par des témoignages de l'époque, notamment de saint Jean Cassien dans ses *Conférences spirituelles*. Demain, c'est le jour de la décollation de saint Jean-Baptiste, une fête importante, marquée par un jeûne rigoureux. Jean-Baptiste qui, comme vous le savez, a été décapité sur l'ordre du roi Hérode. Et puis, nous pensons à nos frères orthodoxes qui suivent l'ancien calendrier, et qui célèbrent aujourd'hui la fête de la Dormition.

La remise de dette, et la dette elle-même, qui est le thème de la Parabole que nous venons d'entendre, est d'une actualité brûlante : la raison principale des difficultés économiques actuelles, de la crise de nos pays occidentaux, est certainement l'endettement excessif qui met en péril nos économies, notre souveraineté, notre liberté. Et au-delà de l'aspect économique, il y a quelque chose d'immoral dans cet endettement, car il revient à faire payer notre niveau de vie par les générations futures, ou par des plus pauvres que nous. Il serait plus juste de nous priver de certains biens que de laisser la facture à nos enfants.

Mais ce n'est pas sous cet angle que le Seigneur présente son discours. Lorsqu'Il dit cette parabole, c'est pour illustrer le commandement évangélique de pardonner, à la suite de la question de Pierre : *Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère lorsqu'il pêchera contre moi ? Est-ce que je pardonnerai jusqu'à sept fois ?* Sept fois lui semblait déjà beaucoup, mais le Seigneur lui répond : *Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois.* Autrement-dit : il n'y a pas de limite au pardon que nous devons accorder à notre frère.

Comme illustration, le Seigneur dit alors la parabole : *C'est pourquoi le Royaume des Cieux est semblable à un roi qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs*, et la suite que vous venez d'entendre : le serviteur qui devait dix-mille talents à son maître obtient la rémission de sa dette, mais il n'a pas pitié de son compagnon qui lui devait cent deniers, ce qui lui vaut une sévère condamnation par son maître. Et le Seigneur conclut : *C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur.* Voilà qui est clair : si nous ne pardonnons pas à nos frères, la dette-même qui nous a été remise va nous être redemandée. Car, bien sûr, nous sommes nous-mêmes des débiteurs.

Mais cela appelle une autre question : qu'est-ce qui nous amène à pardonner, si quelqu'un nous doit quelque chose ? C'est de nous souvenir que nous restons débiteurs, même lorsque notre dette a été remise. Certes, lorsque Dieu pardonne, Il oublie nos péchés, Il oublie notre dette, mais quant à nous, nous devons en garder le souvenir. Cette recommandation est particulièrement bien soulignée par saint Antoine le Grand, un autre père du désert, le père du monachisme. Voilà comment il s'exprime dans une de ses lettres¹ :

« Avouez être pécheurs et pleurez sur vous-mêmes à cause de ce que vous avez commis dans votre ignorance. De la sorte, la volonté du Seigneur sera vraiment avec vous, et elle sera à l'œuvre en vous, car Il est bon et Il pardonne les péchés de tous ceux qui reviennent à Lui. Il ne s'en souvient plus, mais désire qu'eux-mêmes en gardent le souvenir, de peur qu'oubliant leurs fautes passées, ils ne deviennent redevables de ce qui leur avait été pardonné. C'est justement ce qui est arrivé au serviteur auquel son maître avait remis les talents qu'il lui devait. (Antoine fait référence ici à la parabole d'aujourd'hui.) Ayant oublié cela et s'étant comporté d'une façon insensée à l'égard de son compagnon de servitude, son maître lui réclama à nouveau tout ce qu'il lui avait remis. »

¹ Lettre XVI, dans : Matta el-Maskine, *Saint Antoine ascète selon l'Évangile, suivi des vingt lettres de saint Antoine selon la tradition arabe*. Spiritualité Orientale n° 57. Abbaye de Bellefontaine.

Antoine continue son argumentation : « Moïse aussi recommanda à son peuple au désert de ne pas oublier ses anciens péchés, en disant : *Entrant dans le pays de votre héritage, gardez-vous, une fois devenus riches, de manger et de boire, et d'être ingrats ; mais souvenez-vous de votre servitude en Egypte et de ce que vous avez fait pour provoquer la colère du Seigneur dans le désert ; et que ce souvenir soit avec vous, tous les jours de votre vie*². Tout ceci a eu lieu pour notre instruction, mes chers fils, car nous avons été autrefois esclaves en Egypte, l'Egypte qui est le péché auquel nous nous sommes assujettis³. Efforçons-nous donc d'entrer dans la terre promise et, une fois entrés, n'oublions pas notre servitude passée, mais souvenons-nous en toujours, de peur que, mangeant et buvant, nous ne devenions ingrats. »

Saint Antoine cite encore beaucoup d'autres paroles bibliques, notamment des prophètes : « Dieu a dit par le prophète Isaïe : *Voici que j'efface tes fautes et que je ne m'en souviens plus ; mais toi, sois le premier à t'en souvenir pour être agréé*⁴. De même, nous aussi, mes chers fils, si le Seigneur nous pardonne nos fautes, nous ne devons pas nous les pardonner nous-mêmes, mais nous devons toujours nous en souvenir et renouveler notre conversion. »

En fait, ce qui est bon pour nous, c'est d'oublier tout ce que nous avons pu donner ou pardonner à nos frères, comme Dieu le fait Lui-même pour nous, mais de garder de la gratitude pour ce que nous avons reçu, et de ne pas oublier le tort que nous avons pu faire à notre prochain. Or, reconnaissons que c'est le contraire de ce que nous faisons habituellement, car nous avons plutôt tendance à nous attribuer les mérites du bien que nous faisons, les mérites de ce que nous sommes, de ce que nous possédons, oubliant facilement ce que nous devons aux autres. Par contre, nous avons plus de mal à effacer de notre mémoire ce qu'ils nous doivent.

D'une manière plus générale, ce souvenir qu'il nous est demandé de cultiver, est lié à l'humilité, c'est une forme d'humilité. Car, que sommes-nous en réalité ? Y a-t-il quelque chose que nous possédons qui ne nous ait pas été donné ? Notre vie-même ne vient pas de nous. Nous avons donc à nous souvenir toujours de notre pauvreté initiale. Et là encore, la lettre d'Antoine, en se fondant sur des exemples bibliques, est très éclairante :

« Nous vous raconterons, à propos d'Abraham, le père des patriarches, comment Dieu l'a exalté de la pauvreté jusqu'aux richesses, et du mépris jusqu'à la gloire. Mais Abraham n'oublia pas sa pauvreté première. De fait, il vivait sous des tentes. Or, Abraham aurait pu se faire construire partout des palais à cause de la multitude de ses richesses constituées d'or, d'argent, de serviteurs, de servantes, et de bêtes de somme. Mais comme il savait que, tant que son cœur se souviendrait en tout temps de sa pauvreté, jamais il ne pourrait oublier la multitude des bienfaits que Dieu lui avait accordés, il n'en fit pas ainsi mais vécut sous des tentes. À cause de cela, Dieu lui apparut avec deux anges, alors qu'il était assis près de l'arbre de Mambré. Et lorsqu'il prit soin de notre Seigneur et de ses anges, il ne donna l'ordre à aucun de ses serviteurs de faire ce qu'il avait décidé, afin de ne pas oublier la grâce qui lui fut accordée à la suite de son humiliation et de sa pauvreté. Mais lui-même, d'un âge vénérable de près de cent ans, se rendit vers ses troupeaux, apporta le meilleur veau et le sacrifia. Et leur ayant présenté à manger, Abraham se tint debout devant eux, comme un pauvre qui n'aurait aucun serviteur. C'est justement à cause de cette attitude de pauvreté qu'il avait devant le Seigneur, que Celui-ci se manifesta à lui, exauça tout ce qu'il voulait et lui dit en ce jour : *À la même époque, l'année prochaine, Sara aura un fils* (Gen. 18,10). »

Je vais m'arrêter là. Ainsi, la leçon immédiate de l'Évangile d'aujourd'hui, c'est de pardonner, parce que nous avons nous-mêmes reçu le pardon de nos péchés. Mais au-delà de ce commandement, souvenons-nous de notre pauvreté première, de notre faiblesse, de nos péchés, non pas pour être rongés par le remord, mais par humilité, pour ne pas être ingrats, pour rendre à Dieu ce qui lui revient, car c'est par sa miséricorde, et non par nos mérites, que nous sommes sauvés et que nous sommes ce que nous sommes. Amen.

² Ces recommandations de Moïse se trouvent dans le livre du Deutéronome (Deut. 8,11-14 ; 9,7 ; 4,9).

³ L'Égypte, dans la vie spirituelle, et pour les Pères, reste la figure du péché auquel nous nous sommes asservis.

⁴ Cf. Is. 43,25-26. Mais si vous cherchez ce passage dans une des Bibles usuelles en Occident (traduites de l'hébreu), le sens n'est pas aussi clair. Saint Antoine, comme tous les Pères orthodoxes, se fonde ici sur la version grecque des Septante.